

Canada

Province de Québec

Comté de Gatineau

Municipalité régionale de comté de la Vallée-de-la-Gatineau

Municipalité de Denholm

Procès-verbal de la séance extraordinaire de conseil de la Municipalité de Denholm, tenue le 6 février 2024 à 19h45 à la salle communautaire au 419, chemin Poisson-Blanc.

Sont présents :

Monsieur Gaétan Guindon,	Maire
Monsieur Richard Poirier, Conseiller	poste n° 1
Madame Marie Gagnon, Conseillère	poste n° 2
Monsieur Zakary Armstrong, Conseiller	poste n° 3
Monsieur Paul Brouillard, Conseiller	poste n° 4

Sont vacants:

Poste n° 5
Poste n° 6

Aussi présente :

Madame Sara Turpin, occupant le poste de Secrétaire d'assemblée.

L'Avis de convocation a été signifié tel que requis par le Code municipal à l'ensemble des membres du Conseil municipal.

Informations du Maire

1. Ordre du jour

- 1.1 Ouverture de la séance
- 1.2 Adoption de l'ordre du jour

2. Législation, Greffe & Conseil

- 2.1 Programme triennal d'immobilisations

3. Finances, Administration et Ressources humaines

4. Transports, Travaux publics & Télécommunications

5. Santé, Bien-être, Vie sociale, Loisirs & Culture

6. Aménagement, Urbanisme & Développement économique

7. Sécurité Incendies et Sécurité civile

8. Hygiène du milieu & Environnement

9. Divers et Correspondance

10. Varia

11. Période de questions

12. Fermeture de l'assemblée

LÉGISLATION, GREFFE ET CONSEIL

MD AS24-02-033

OUVERTURE DE LA SÉANCE

Le Maire, monsieur Gaétan Guindon, constate qu'il y a quorum et que 4 personnes sont présentes et déclare la séance du conseil ouverte à 19h39

MD AS24-02-034

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

CONSIDÉRANT QU'il n'y a aucune modification apportée à l'ordre du jour;

POUR CE MOTIF, il est

Proposé par Richard Poirier
Appuyé par Zakary Armstrong

ET RÉSOLU QUE l'ordre du jour de la présente séance extraordinaire soit adopté.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers(ères) présents(es), le Maire n'ayant pas voté

ADMINISTRATION, FINANCES & RESSOURCES HUMAINES

MD AS24-02-035

PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS

Le Programme triennal d'immobilisations 2024-2025-2026, prévoit des investissements de l'ordre de 1 808 000 \$ dont voici la liste, ainsi que les détails de tous les projets :

Année	chemin ou infrastructure	Type intervention	Montant
2024	Poisson-Blanc et Paugan	Reconstruction	2 500 000 \$
<p><u>Source de financement</u> : * 75 % sera défrayé par le Programme Accélération des investissements sur le réseau routier local (PAVL); * 25 % surplus accumulé et/ou règlement d'emprunt et/ou une part du Programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ).</p>			
2025	Camion 10 roues Camion F-150	Multi-usage Signalisation-Voirie	470 000 \$ 85 000\$
<p><u>Source de financement</u> : * Crédit-bail</p>			
2026	Niveleuse	Multi-usage	628 000 \$
<p><u>Source de financement</u> : * Crédit-bail</p>			

Grand Total : 3 683 000 \$

Ce Plan triennal d'immobilisations (PTI) regroupe un ensemble de projets et de programmes d'investissements que la municipalité prévoit réaliser et initier au cours des trois (3) années du PTI.

L'adoption du PTI confirme l'intention du Conseil municipal, que ce n'est pas une autorisation de dépenser ni un engagement ou une garantie de réalisation.

Certains projets figurent au PTI sous réserve d'approbation gouvernementale, du respect des lois (programme de suivi des ouvrages de surverse), du registre des citoyens, du sondage pour les travaux d'infrastructures, etc.

Le Conseil municipal peut modifier ses intentions et chaque projet doit être approuvé à l'avance.

EN CONSÉQUENCE, il est

Proposé par Marie Gagnon
Appuyé par Richard Poirier

ET RÉSOLU d'adopter ce programme triennal d'immobilisations tel que décrit ci-haut.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers(ères) présents(es), le maire n'ayant pas voté

VOIRIE

SANTÉ, BIEN-ÊTRE, VIE SOCIALE, LOISIRS & CULTURE

AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

SÉCURITÉ INCENDIES ET SÉCURITÉ CIVILE

HYGIÈNE DU MILIEU & ENVIRONNEMENT

DIVERS ET CORRESPONDANCE

VARIA

PÉRIODE DE QUESTIONS

Note au procès-verbal

Une période de question a eu lieu en lien avec le PTI seulement.

MD AS24-02-036

FERMETURE DE LA SÉANCE

CONSIDÉRANT QUE tous les points à l'ordre du jour sont épuisés,

POUR CE MOTIF, il est

Proposé par Paul Brouillard
Appuyé par Zakary Armstrong

ET RÉSOLU QUE la séance soit levée à 19h44

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers(ères) présents(es), le Maire n'ayant pas voté.

Je soussigné, Gaétan Guindon, Maire de la Municipalité de Denholm, signe le présent procès-verbal attestant qu'il représente le reflet authentique de la rencontre et atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de *l'article 142 (2) du Code municipal*.

Et j'ai signé ce 6^e jour de février 2024

Gaétan Guindon, Maire
Municipalité de Denholm

Février 2024 Procès-verbal du conseil de la Municipalité de Denholm

Je soussignée, Sara Turpin, Directrice générale, trésorière et greffière intérimaire de la Municipalité de Denholm, contresigne le présent procès-verbal attestant qu'il représente le reflet authentique de la rencontre et certifie qu'il y a des fonds disponibles au budget pour l'ensemble des dépenses impliquées dans le présent procès-verbal.

Et j'ai signé ce 6^e jour de février 2024

Sara Turpin, Directrice générale, greffière-trésorière
intérimaire
Municipalité de Denholm

